



Au personnel des Maisons de repos-MRS
MSP- HP- CRF de Wallonie

BONNE NOUVELLE en ces temps difficiles UNE RÉELLE AUGMENTATION SALARIALE !

Entre le 1^{er} et le 8 mars 2023, votre employeur **DOIT** vous transmettre des documents permettant d'obtenir cette augmentation salariale :

- ⇒ une proposition d'attribution de fonction
- ⇒ une simulation de l'avantage que vous aurez à passer dans le nouveau système (appelé IFIC)



Vous aurez un mois (jusqu'au 5 avril 2023) pour dire :

- 1) si vous acceptez la fonction
- 2) et si vous passez dans le nouveau barème ou non.

Si oui :

- augmentation du salaire dès le mois d'avril
- versement d'un montant qui correspond à cette augmentation, calculé comme si elle avait débuté en juillet 2022 (ce qu'on appelle des arriérés)

Recours possible :

Vous pouvez contester la fonction que propose l'employeur, si vous jugez qu'elle ne correspond pas à la réalité. Dans ce cas, il y a des démarches à entamer, avec l'aide de la délégation syndicale ou de la CNE.

Cette augmentation ne tombe pas du ciel. CE N'EST PAS UN CADEAU DE VOTRE EMPLOYEUR. La CNE s'est battue, avec le front commun, pour obtenir de la Région wallonne un budget de plus de 100 millions d'euros pour ces augmentations.

Sans la CNE, cela n'existerait pas !

La solidarité... ça paie

Besoin d'aide pour comprendre ? décider ? déposer un recours ?...

Une seule adresse cne.ific@acv-csc.be

(et nous vous recontacterons)



**Avec la CNE,
cultivons
la solidarité !**

Quelques exemples :

Une aide-soignante (Fonction IFIC 6372)	Barème IFIC cat 11	Barème actuel 1.35	
		Avec alloc. Foyer	Avec alloc. résidence
Qui commence	2671,62€	2526,94€ + 5,7%	2466,96€ + 8,3%
10 ans ancienneté	3105,24€	2925,85€ + 6,1%	2895,89€ + 7,2%

Une infirmière A2 (Fonction IFIC 6370)	Barème IFIC cat 14B	Barème actuel 1.43-1.55	
		Avec alloc. Foyer	Avec alloc. résidence
Qui commence	2886,97€	2676,96€ + 7,8%	2616,98€ + 10,3%
15 ans ancienneté	3932,21€	3668,40€ + 7,8%	

Un cuisinier qualifié (Fonction IFIC 2671)	Barème IFIC cat 11	Barème actuel 1.26	
		Avec alloc. Foyer	Avec alloc. résidence
Qui commence	2671,62€	2381,31€ + 12,2%	2321,33€ + 15,1%
10 ans ancienneté	3105,24€	2790,54€ + 11,3%	2750,22€ + 12,9%

Un personnel d'entretien (Fonction IFIC 2072)	Barème IFI C cat 4	Barème actuel 1.12	
		Avec alloc. Foyer	Avec alloc. résidence
Qui commence	2275,22€	2263,82€ + 0,5%	2143,85€ + 6,1%
10 ans ancienneté	2595,04€	2523,23€ + 2,8%	2463,25€ + 5,3%

Où pouvez-vous trouver des informations complémentaires ?

<https://www.if-ic.org/fr/secteurs-prives-cp-330/wallonie>

- ⇒ des réponses à vos questions
- ⇒ la liste des fonctions et leur description
- ⇒ un calculateur permettant de voir la différence avec votre barème actuel

cne.ific@acv-csc.be ou votre délégué·e, ou votre permanent·e régional·e

Si vous avez des doutes concernant la FONCTION qui vous a été proposée par l'employeur

vous devez constituer un dossier de recours qui doit montrer que vous faites plus que la fonction proposée

- ⇒ allez voir les descriptions des fonctions qui ressemblent à la vôtre
- ⇒ recueillez les preuves de ce que vous faites (témoignages des collègues, horaires, cahier de liaison, notes de services,...)
- ⇒ faites-vous aider par la CNE.

Vous n'êtes pas encore affilié·e à la CNE...

c'est le moment !

Vous l'êtes déjà ?

n'hésitez pas à convaincre vos collègues de nous rejoindre

